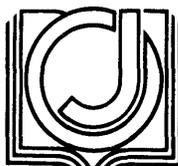


SÉNAT

DÉBATS PARLEMENTAIRES

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15.
TELEX 201176 F DIRJO PARIS



TÉLÉPHONES :
DIRECTION : 40-58-75-00
ABONNEMENTS : 40-58-77-18

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

COMPTE RENDU INTÉGRAL

2^e SÉANCE

Séance du jeudi 23 juin 1988

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

1. **Procès-verbal** (p. 249).
2. **Communication** (p. 249).
3. **Décès d'anciens sénateurs** (p. 249).
4. **Démissions de sénateurs** (p. 249).
5. **Remplacement de sénateurs démissionnaires** (p. 249).
6. **Vacance de sièges de sénateurs** (p. 249).
7. **Remplacement de sénateurs nommés membres du Gouvernement** (p. 249).
8. **Vacance de sièges de sénateurs élus députés** (p. 250).
9. **Caducité de questions orales** (p. 250).
10. **Dépôt de rapports du Gouvernement** (p. 250).
11. **Représentation à un organisme extraparlamentaire** (p. 250).
12. **Candidatures à des commissions** (p. 250).
13. **Conférence des présidents** (p. 250).
14. **Dépôt d'une proposition de loi organique** (p. 251).
15. **Dépôt de propositions de loi** (p. 251).
16. **Retrait d'une proposition de loi** (p. 251).
17. **Dépôt de rapports** (p. 251).
18. **Dépôt de rapports d'information** (p. 251).
19. **Ordre du jour** (p. 252).

COMPTE RENDU INTEGRAL

PRÉSIDENCE DE M. ALAIN POHER

La séance est ouverte à dix-sept heures quarante-cinq.

M. le président. La séance est ouverte.

1

PROCÈS-VERBAL

M. le président. Le procès-verbal de la séance du samedi 2 avril 1988 a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté.

2

COMMUNICATION

M. le président. Je rappelle au Sénat que la présente session ordinaire, qui s'achève le 30 juin, sera suivie jusqu'au 7 juillet par la session de droit prévue par l'article 12 de la Constitution.

3

DÉCÈS D'ANCIENS SÉNATEURS

M. le président. J'ai le regret de vous faire part du décès de plusieurs de nos anciens collègues :

- Roger Lachèvre, qui fut sénateur de Seine-et-Oise de 1952 à 1968 ;
- Pierre Giraud, qui fut sénateur de la Seine de 1958 à 1959, puis de Paris de 1968 à 1977 ;
- Marcel Wauthier, qui fut sénateur de la Réunion de 1948 à 1955 ;
- Roger Ménager, qui fut sénateur de la Seine de 1958 à 1959 ;
- Jacques Henriet, qui fut sénateur du Doubs de 1959 à 1980.

4

DÉMISSIONS DE SÉNATEURS

M. le président. J'informe le Sénat que :

- M. Emile Tricon a démissionné, à compter du 10 mai 1988, de son mandat de sénateur des Hauts-de-Seine ;
- M. Jean Colin a démissionné, à compter du 13 mai 1988, de son mandat de sénateur de l'Essonne ;

- M. Georges Dessaigne a démissionné, à compter du 31 mai 1988, de son mandat de sénateur de la Mayenne ;

- M. Michel Durafour a démissionné, à compter du 12 juin 1988, de son mandat de sénateur de la Loire.

J'ai pris acte, au nom du Sénat, de ces démissions, qui ont été publiées au *Journal officiel* et notifiées au Gouvernement.

5

REMPLACEMENT DE SÉNATEURS DÉMISSIONNAIRES

M. le président. Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur m'a fait connaître qu'en application de l'article L.O. 320 du code électoral :

- M. Charles Pasqua est appelé à remplacer, à compter du 11 mai 1988, en qualité de sénateur des Hauts-de-Seine, M. Emile Tricon, démissionnaire ;

- M. Jean-Jacques Robert est appelé à remplacer, à compter du 14 mai 1988, en qualité de sénateur de l'Essonne, M. Jean Colin, démissionnaire.

6

VACANCE DE SIÈGES DE SÉNATEURS

M. le président. J'ai été informé, par lettres des 3 et 13 juin 1988 de M. le ministre de l'intérieur, qu'à la suite de la démission de M. Georges Dessaigne, sénateur de la Mayenne, et de M. Michel Durafour, sénateur de la Loire, les deux sièges vacants seront pourvus conformément à l'article L.O. 322 du code électoral, par deux élections partielles organisées dans un délai de trois mois à compter de la vacance de chacun des sièges.

7

REMPLACEMENT DE SÉNATEURS NOMMÉS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. le président. J'informe le Sénat qu'en application de l'article 23 de la Constitution et de l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution j'ai pris acte de la cessation le 12 juin 1988, à minuit, du mandat sénatorial :

- de M. Maurice Faure, ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement,
- de M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement.

Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur m'a fait connaître qu'en application de l'article L.O. 319 du code électoral :

- M. André Boyer est appelé à remplacer, à compter du 13 juin 1988, en qualité de sénateur du Lot, M. Maurice Faure, nommé le 12 juin 1988 ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement ;

- M. François Lesein est appelé à remplacer, à compter du 13 juin 1988, en qualité de sénateur de l'Aisne, M. Jacques Pelletier, nommé le 12 juin 1988 ministre de la coopération et du développement.

8

VACANCE DE SIÈGES DE SÉNATEURS ÉLUS DÉPUTÉS

M. le président. J'ai été informé par lettre du 17 juin 1988 de M. le ministre de l'intérieur que l'élection de M. Jean-Michel Baylet, sénateur de Tarn-et-Garonne, en qualité de député de la deuxième circonscription de ce département, n'ayant fait l'objet d'aucune contestation, M. Jean-Michel Baylet a cessé, en application de l'article L.O. 137 du code électoral, d'appartenir au Sénat.

La vacance du siège détenu par ce dernier, sénateur d'un département soumis au scrutin majoritaire sera pourvu, selon les termes de l'article L.O. 322 du code électoral, par une élection partielle organisée à cet effet dans les délais légaux.

J'ai été informé, par lettres du 13 juin 1988 de M. le ministre de l'intérieur, que MM. Georges Benedetti, André Duroméa, Michel Giraud, Pierre Merli et Robert Schwint ont été proclamés députés le 13 juin 1988, respectivement dans la troisième circonscription du Gard, dans la huitième circonscription de la Seine-Maritime, dans la cinquième circonscription du Val-de-Marne, dans la septième circonscription des Alpes-Maritimes et dans la première circonscription du Doubs.

En application de l'article L.O. 137 du code électoral, MM. Georges Benedetti, André Duroméa, Michel Giraud, Pierre Merli et Robert Schwint cessent donc d'appartenir au Sénat. Toutefois, en vertu de l'article L.O. 180, la vacance de leur siège de sénateur ne sera proclamée qu'après l'expiration du délai de recours contre l'élection ou, en cas de contestation, après la décision du Conseil constitutionnel confirmant éventuellement leur élection à l'Assemblée nationale.

9

CADUCITÉ DE QUESTIONS ORALES

M. le président. Je vous informe que, conformément aux décisions prises dans des situations analogues, toutes les questions orales ou écrites adressées au Gouvernement en fonction jusqu'au 10 mai 1988 ont été considérées comme caduques.

En outre, les questions orales avec débat adressées au Gouvernement nommé le 12 mai 1988 sont devenues caduques en raison de la démission du Gouvernement auquel elles étaient adressées.

Les auteurs de ces questions ont été informés individuellement de cette caducité.

10

DÉPÔT DE RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

M. le président. J'informe le Sénat que j'ai reçu :

- de M. le Premier ministre, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 77-1453 du 29 décembre 1977 accordant des garanties de procédure aux contribuables en matière fiscale et douanière, le neuvième rapport annuel du comité du contentieux fiscal, douanier et des changes ;

- de M. le président de la commission de la sécurité des consommateurs, le troisième rapport de cette commission présenté en application de l'article 17 de la loi n° 83-660 du 21 juillet 1983 relative à la sécurité des consommateurs et modifiant diverses dispositions de la loi du 1^{er} août 1905 ;

- de M. le président de la commission de surveillance de la caisse des dépôts et consignations, en application de l'article 164, paragraphe IV de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958, le rapport établi par cette commission sur les opérations de l'année 1987.

Acte est donné du dépôt de ces rapports.

11

REPRÉSENTATION A UN ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

M. le président. J'ai reçu une lettre par laquelle M. le ministre chargé des relations avec le Parlement demande au Sénat de bien vouloir procéder à la désignation d'un de ses membres en vue de le représenter au sein du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, en application du décret n° 88-311 du 28 mars 1988 portant modification du décret n° 79-381 du 10 mai 1979.

En application de l'article 9 du règlement, j'invite la commission des affaires sociales à présenter une candidature.

La nomination du représentant du Sénat à cet organisme extraparlamentaire aura lieu ultérieurement.

12

CANDIDATURES A DES COMMISSIONS

M. le président. J'informe le Sénat que :

- le groupe de la gauche démocratique a fait connaître à la présidence le nom des candidats qu'il propose, d'une part, pour siéger à la commission des affaires culturelles en remplacement de M. Jacques Pelletier, d'autre part, pour siéger à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées en remplacement de M. Maurice Faure, nommés membres du Gouvernement ;

- le groupe de l'union centriste a fait connaître à la présidence le nom du candidat qu'il propose pour siéger à la commission des affaires économiques et du plan en remplacement de M. Jean Colin démissionnaire de son mandat de sénateur ;

- le groupe du rassemblement pour la République a fait connaître à la présidence le nom du candidat qu'il propose pour siéger à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, en remplacement de M. Emile Tricon, démissionnaire de son mandat de sénateur.

Ces candidatures vont être affichées et la nomination aura lieu conformément à l'article 8 du règlement.

13

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

M. le président. La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances du Sénat sous réserve de l'application de l'article 32, alinéa 4, du règlement :

A. - Mardi 28 juin 1988, à seize heures :

Eloge funèbre de M. Lucien Delmas.

B. - Mercredi 29 juin 1988, à quinze heures et le soir :

1° Lecture d'une déclaration de politique générale du Gouvernement.

Cette déclaration sera lue par M. le ministre Maurice Faure, en sa qualité d'ancien sénateur.

Ordre du jour prioritaire :

2° Projet de loi portant amnistie (n° 288, 1987-1988).

La conférence des présidents a fixé au mardi 28 juin, à seize heures, le délai limite pour le dépôt des amendements à ce projet de loi.

Elle a, d'autre part, fixé à quatre heures la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des divers groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe. Il sera attribué à chaque groupe ainsi qu'à la réunion administrative des sénateurs n'appartenant à aucun groupe un temps minimum identique de quinze minutes. Les deux heures quinze demeurant disponibles seront réparties à la proportionnelle.

Elle a également décidé que l'ordre des interventions sera déterminé en fonction du tirage au sort auquel il a été procédé. En application de l'alinéa 3 de l'article 29 bis du règlement, les inscriptions de parole devront être faites au service de la séance avant le mardi 28 juin, à dix-huit heures.

C. - Jeudi 30 juin 1988, à neuf heures trente :

Ordre du jour prioritaire :

1° Suite du projet de loi portant amnistie.

A quatorze heures trente et le soir :

2° Questions au Gouvernement.

Les questions devront être déposées au service de la séance le jeudi 30 juin, avant dix heures.

Ordre du jour prioritaire :

3° Suite du projet de loi portant amnistie.

En outre, il est d'ores et déjà prévu pour le mardi 5 juillet :

A seize heures :

Eloge funèbre de M. le président Edgar Faure.

A dix-sept heures :

Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes.

Y a-t-il des observations en ce qui concerne les propositions de la conférence des présidents qui ont été faites sous réserve de l'application de l'article 32, alinéa 4, du règlement, pour les jours de séance autres que mardi, jeudi et vendredi ?...

Ces propositions sont adoptées.

14

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

M. le président. J'ai reçu de MM. Michel Dreyfus-Schmidt, André Méric et des membres du groupe socialiste et apparentés, une proposition de loi organique tendant à instituer une procédure d'urgence dans le contentieux de l'élection des députés, défini par l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 modifiée, portant loi organique sur le Conseil constitutionnel.

La proposition de loi organique sera imprimée sous le numéro 298, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

15

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. José Balarello une proposition de loi relative à la publicité subliminale.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 289, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des affaires culturelles sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. Ernest Cartigny une proposition de loi tendant à garantir la présence de deux candidats au second tour des élections législatives et cantonales.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 290, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

J'ai reçu de M. Jean Cluzel une proposition de loi tendant à exclure, de la base d'imposition de la taxe professionnelle, les immobilisations réalisées par les collectivités locales et par leurs groupements pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 291, distribuée et, s'il n'y a pas d'opposition, renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement. (*Assentiment.*)

16

RETRAIT D'UNE PROPOSITION DE LOI

M. le président. J'informe le Sénat que M. Robert Schwint et les membres du groupe socialiste et apparentés ont retiré le 27 avril 1988 la proposition de loi visant à instaurer un revenu minimum d'insertion qu'ils avaient déposée à la séance du 2 avril 1988.

17

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président. J'ai reçu de M. Roger Poudonson un rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur la protection de la nature dans le Pacifique Sud (n° 251, 1987-1988).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 294 et distribué.

J'ai reçu de M. Guy Cabanel un rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite (n° 261, 1987-1988).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 295 et distribué.

J'ai reçu de M. Guy Cabanel un rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite (n° 262, 1987-1988).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 296 et distribué.

J'ai reçu de M. Marcel Rudloff un rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sur le projet de loi portant amnistie (n° 288, 1987-1988).

Le rapport sera imprimé sous le numéro 297 et distribué.

18

DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président. J'ai reçu de MM. Germain Authié, François Giacobbi, Bernard Laurent et Paul Masson un rapport d'information fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du

règlement et d'administration générale, à la suite d'une mission effectuée au Japon, en République de Corée et à Hongkong du 24 février au 10 mars 1988 afin d'étudier le bicamérisme et les structures décentralisées au Japon, les institutions nouvelles de la République de Corée et l'évolution du statut de Hongkong.

Le rapport d'information sera imprimé sous le numéro 292 et distribué.

J'ai reçu de MM. Jacques Genton, André Jarrot, Pierre Matraja, Bernard Barbier, Joseph Raybaud, Jean Garcia, Auguste Cazalet, Marcel Daunay, Robert Pontillon et Michel Miroudot un rapport d'information fait au nom de la délégation du Sénat pour les communautés européennes sur les activités des institutions des communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1987 et le 30 avril 1988, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les communautés européennes.

Le rapport d'information sera imprimé sous le numéro 293 et distribué.

19

ORDRE DU JOUR

M. le président. Voici quel sera l'ordre du jour de la prochaine séance publique, précédemment fixée au mardi 28 juin 1988, à seize heures :

Eloge funèbre de M. Lucien Delmas.

Délai limite pour le dépôt des amendements à un projet de loi

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, en application de l'article 50 du règlement, le délai limite pour le dépôt des amendements au projet de loi portant amnistie (n° 288, 1987-1988) est fixé au mardi 28 juin 1988, à seize heures.

Délai limite pour les inscriptions de parole dans un débat

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, en application de l'alinéa 3 de l'article 29 bis du règlement, les inscriptions de parole dans la discussion générale du projet de loi portant amnistie devront être faites au service de la séance avant le mardi 28 juin 1988, à dix-huit heures.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-sept heures cinquante-cinq.)

Le Directeur
du service du compte rendu sténographique,
ROBERT ETIENNE

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

établi par le Sénat dans sa séance du 23 juin 1988 à la suite des conclusions de la conférence des présidents et compte tenu de l'application de l'article 32, alinéa 4, du règlement

Mardi 28 juin 1988, à seize heures :

Eloge funèbre de M. Lucien Delmas.

Mercredi 29 juin 1988, à quinze heures et le soir :

1^o Lecture d'une déclaration de politique générale du Gouvernement.

Ordre du jour prioritaire

2^o Projet de loi portant amnistie (n° 288, 1987-1988).

(La conférence des présidents a fixé au mardi 28 juin 1988, à seize heures, le délai limite pour le dépôt des amendements à ce projet de loi. Elle a, d'autre part, fixé à quatre heures la durée globale du temps dont disposeront, dans la discussion générale, les orateurs des divers groupes ou ne figurant sur la liste d'aucun groupe. Il sera attribué à chaque groupe ainsi qu'à la réunion administrative des sénateurs n'appartenant à aucun groupe un temps minimum identique de quinze minutes. Les deux heures quinze demeurant disponibles seront réparties à la proportionnelle. Elle a également décidé que l'ordre des interventions sera déterminé en fonction du tirage au sort auquel il a été procédé. En application de l'alinéa 3 de l'article 29 bis du règlement, les inscriptions de parole devront être faites au service de la séance avant le mardi 28 juin 1988, à dix-huit heures.)

Jeudi 30 juin 1988 :

A neuf heures trente :

Ordre du jour prioritaire

1^o Suite du projet de loi portant amnistie.

A quatorze heures trente et le soir :

2^o Questions au Gouvernement.

(Les questions devront être déposées au service de la séance le jeudi 30 juin 1988 avant dix heures.)

Ordre du jour prioritaire

3^o Suite du projet de loi portant amnistie.

En outre, il est d'ores et déjà prévu pour le **mardi 5 juillet 1988 :**

A seize heures :

Eloge funèbre de M. le président Edgar Faure.

A dix-sept heures :

Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes.

ORDRE DE CLASSEMENT DES ORATEURS POUR LE PREMIER DÉBAT ORGANISÉ PAR LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

Tirage au sort effectué le 23 juin 1988

en application de l'article 29 bis du règlement

Ordre au sein de chaque série

1. Groupe communiste.
2. Groupe de l'union centriste.
3. Groupe socialiste.
4. Groupe de la gauche démocratique.
5. Groupe du rassemblement pour la République.
6. Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe.
7. Groupe de l'union des républicains et des indépendants.

NOMINATION DE RAPPORTEURS

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

M. Adrien Gouteyron a été nommé rapporteur du projet de loi n° 256 (1987-1988) modifiant l'article 105 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée et relatif aux autorisations délivrées en vertu de l'article 17 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
ET DU PLAN

M. Josselin de Rohan a été nommé rapporteur du projet de loi n° 264 (1987-1988) modifiant la loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes.

M. Michel Souplet a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 62 (1987-1988) de M. Michel Souplet tendant à compléter l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et à instituer un mode de règlement périodique des indemnités dues aux exploitants agricoles.

M. Michel Rigou a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 70 (1987-1988) de M. Paul Séramy tendant à rendre obligatoire le tatouage des équidés.

M. Louis de Catuelan a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 133 (1987-1988) de M. Louis de Catuelan relative à la responsabilité des dommages causés par les lapins.

M. Bernard Barbier a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 180 (rectifié) (1987-1988) de M. Serge Mathieu et plusieurs de ses collègues tendant à assurer la protection des terroirs produisant des vins d'appellation d'origine contrôlée.

M. Serge Mathieu a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 220 (1987-1988) de M. Serge Mathieu relative au financement des organismes agréés pour le contrôle qualitatif des vins d'appellation d'origine et au financement de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie.

M. André Rouvière a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 236 (1987-1988) de M. Philippe Madrelle relative à la défense des droits d'usage au bois.

M. Jacques Moutet a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 241 (1987-1988) de M. Pierre Laffitte portant création d'une société nationale des télécommunications.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES

M. Michel Crucis a été nommé rapporteur du projet de loi n° 219 (1987-1988) autorisant l'adhésion de la France à un accord portant création de l'Institut de développement de la radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique.

M. Jean-Pierre Bayle a été nommé rapporteur du projet de loi n° 224 (1987-1988) autorisant l'approbation d'une convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes.

M. Michel Crucis a été nommé rapporteur du projet de loi n° 226 (1987-1988) autorisant l'approbation d'une convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique.

M. Emile Didier a été nommé rapporteur du projet de loi n° 250 (1987-1988) autorisant l'approbation du protocole n° 8 à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

M. Roger Poudonson a été nommé rapporteur du projet de loi n° 251 (1987-1988) autorisant l'approbation d'une convention sur la protection de la nature dans le Pacifique Sud.

M. Guy Cabanel a été nommé rapporteur du projet de loi n° 261 (1987-1988) autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite.

M. Guy Cabanel a été nommé rapporteur du projet de loi n° 262 (1987-1988) autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

M. Guy Robert a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 221 (1987-1988) de M. André Rabineau tendant à remplacer dans l'intitulé de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots : « Personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi », par les mots : « Victimes de la déportation du travail ».

M. Franz Duboscq a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 231 (1987-1988) de M. Auguste Cazalet tendant à moduler les cotisations d'assurance vieillesse en fonction des charges familiales.

M. Franck Sérusclat a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 238 (1987-1988) de M. Franck Sérusclat relative au recueil, à la conservation et à l'utilisation des gamètes humains.

M. Guy Penne a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 244 (1987-1988) de M. André Méric tendant à donner vocation à la qualité de combattant aux militaires ayant participé à certaines opérations menées par la France sur les théâtres d'opérations extérieures.

Mme Marie-Claude Beaudeau a été nommée rapporteur de la proposition de loi n° 268 (1987-1988) de M. Louis Minetti tendant à garantir la couverture sociale des agriculteurs en retard de paiement de leurs cotisations.

Mme Marie-Claude Beaudeau a été nommée rapporteur de la proposition de loi n° 271 (1987-1988) de Mme Marie-Claude Beaudeau relative à la dignité et à la liberté des familles.

M. Hector Viron a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 274 (1987-1988) de M. Hector Viron tendant à garantir l'emploi des travailleurs victimes d'une maladie prolongée.

M. Hector Viron a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 275 (1987-1988) de M. Hector Viron tendant à instituer des mesures urgentes pour améliorer la situation des retraités.

M. Louis Souvet a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 279 (1987-1988) de M. Louis Souvet visant à modifier les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux contributions de solidarité des scieries agricoles.

M. Jacques Machet a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 280 (1987-1988) de M. André Diligent tendant à instituer un revenu minimum d'existence tenant compte des charges familiales et de logement.

COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LÉGISLATION, DU SUFFRAGE UNIVERSEL, DU RÈGLEMENT ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

M. Marcel Rudloff a été nommé rapporteur du projet de loi n° 288 (1987-1988) portant amnistie.

M. Etienne Dailly a été nommé rapporteur de la proposition de loi organique n° 156 (1987-1988) de M. Etienne Dailly tendant à compléter l'article L.O. 131 du code électoral relatif aux inéligibilités parlementaires.

M. Charles Lederman a été nommé rapporteur de la proposition de loi organique n° 201 (1987-1988) de Mme Hélène Luc relative à l'élection du Président de la République.

M. Pierre Salvi a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 380 (1986-1987) de M. Jean Madelain transférant à l'Etat la responsabilité du logement des instituteurs.

M. René-Georges Laurin a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 143 (1987-1988) de M. Jacques Delong tendant à institutionnaliser en chambres consulaires les chambres des professions libérales et assimilées actuellement constituées en associations, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901.

M. Etienne Dailly a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 183 (1987-1988) de M. Louis Souvet tendant à autoriser la conclusion d'un contrat de famille en vue de la transmission de l'entreprise.

M. Paul Masson a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 223 (1987-1988) de M. José Balarelo relative à l'instauration d'une indemnité de retraite minimale pour les maires ayant effectué au moins deux mandats.

M. Michel Dreyfus-Schmidt a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 237 (1987-1988) de M. Franck Sérusclat relative à la filiation des enfants nés par procréation médicalement assistée.

M. Auguste Cazalet a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 240 (1987-1988) de M. Auguste Cazalet visant à augmenter le nombre de conseillers municipaux dans les communes dont le nombre d'habitants est compris entre 300 et 500.

M. Michel Dreyfus-Schmidt a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 242 (1987-1988) de M. André Méric tendant à modifier l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires.

M. Charles Jolibois a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 243 (1987-1988) de M. André Méric relative à la diffusion de l'enregistrement des procès relatifs aux crimes contre l'humanité.

M. Michel Dreyfus-Schmidt a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 245 (1987-1988) de M. André Méric tendant à modifier l'article 374 du code civil relatif à l'exercice de l'autorité parentale en ce qui concerne les enfants naturels.

M. Germain Authié a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 246 (1987-1988) de M. André Méric tendant à réprimer les discriminations à l'encontre des handicapés.

M. Hubert Hanel a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 278 (1987-1988) de M. Hubert Hanel tendant à faciliter l'expropriation pour cause d'utilité publique des immeubles inhabités et à l'abandon.

M. Germain Authié a été nommé rapporteur de la proposition de loi n° 281 (1987-1988) de M. André Méric relative à la liberté de reproduction des logiciels.

M. Louis Virapoullé a été nommé rapporteur pour la pétition n° 47270 de M. Roujansky, pour la pétition n° 47271 de M. Borniche et pour la pétition n° 47272 de M. Orsane.

DÉMISSION DE SÉNATEURS

M. le président du Sénat a pris acte de la démission de :

M. Emile Tricon, à compter du 10 mai 1988, de son mandat de sénateur des Hauts-de-Seine ;

M. Jean Colin, à compter du 13 mai 1988, de son mandat de sénateur de l'Essonne ;

M. Georges Dessaigne, à compter du 31 mai 1988, de son mandat de sénateur de la Mayenne ;

M. Michel Durafour, à compter du 12 juin 1988, de son mandat de sénateur de la Loire.

CESSATION DU MANDAT SÉNATORIAL DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT NOMMÉS LE 12 MAI 1988

Vu l'article 23 de la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, et notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret du 12 mai 1988, publié au *Journal officiel* du 13 mai 1988, portant nomination des membres du Gouvernement,

M. le président du Sénat a pris acte de la cessation à la date du 12 juin 1988, à minuit, du mandat sénatorial de M. Maurice Faure (Lot), ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, et de M. Jacques Pelletier (Aisne), ministre de la coopération et du développement.

REMPLACEMENT DE SÉNATEURS

Conformément aux articles L.O. 325 et L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur a fait connaître à M. le président du Sénat qu'en application de l'article L.O. 320 du code électoral :

M. Charles Pasqua est appelé à remplacer, à compter du 11 mai 1988, en qualité de sénateur des Hauts-de-Seine, M. Emile Tricon, démissionnaire de son mandat ;

M. Jean-Jacques Robert est appelé à remplacer, à compter du 14 mai 1988, en qualité de sénateur de l'Essonne, M. Jean Colin, démissionnaire de son mandat,

et, qu'en application de l'article L.O. 319 du code électoral :

M. André Boyer est appelé à remplacer, à compter du 13 juin 1988, en qualité de sénateur du Lot, M. Maurice Faure, ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement ;

M. François Lesein est appelé à remplacer, à compter du 13 juin 1988, en qualité de sénateur de l'Aisne, M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement.

VACANCE DE SIÈGES DE SÉNATEURS

M. le président du Sénat a été informé :

- par lettre du 3 juin 1988, de M. le ministre de l'intérieur, qu'à la suite de la démission de M. Georges Dessaigne, sénateur de la Mayenne, le siège détenu par ce dernier, sénateur d'un département soumis au scrutin majoritaire, sera pourvu, selon les termes de l'article L.O. 322 du code électoral, par une élection partielle organisée à cet effet dans les délais légaux ;

- par lettre du 13 juin 1988, de M. le ministre de l'intérieur, qu'à la suite de la démission de M. Michel Durafour, sénateur de la Loire, le siège détenu par ce dernier, sénateur d'un département soumis au scrutin majoritaire, sera pourvu, selon les termes de l'article L.O. 322 du code électoral, par une élection partielle organisée à cet effet dans les délais légaux ;

- par lettre du 17 juin 1988, de M. le ministre de l'intérieur, que l'élection de M. Jean-Michel Baylet, sénateur du Tarn-et-Garonne, en qualité de député de la deuxième circonscription de ce département, n'ayant fait l'objet d'aucune contestation, M. Jean-Michel Baylet a cessé, en application de l'article L.O. 137 du code électoral, d'appartenir au Sénat.

La vacance du siège détenu par ce dernier, sénateur d'un département soumis au scrutin majoritaire, sera pourvu, selon les termes de l'article L.O. 322 du code électoral, par une élection partielle organisée à cet effet dans les délais légaux.

PRÉSIDENT D'UN GROUPE POLITIQUE

M. Charles Pasqua a été élu, le 17 mai 1988, président du groupe du Rassemblement pour la République.

RÉCAPITULATION DES MODIFICATIONS INTERVENUES APRÈS LE 2 AVRIL 1988 AUX LISTES DES MEMBRES DES GROUPES

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE

(29 membres au lieu de 30)

Supprimer les noms de MM. Michel Durafour, Maurice Faure, Jacques Pelletier, Jean-Michel Baylet.

Ajouter les noms de MM. André Boyer, Gilbert Baumet, François Lesein.

GROUPE DE L'UNION CENTRISTE

(62 membres au lieu de 63)

Ajouter le nom de M. Jean Pourchet.

Supprimer les noms de MM. Jean Colin, Georges Dessaigne.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE

(71 membres au lieu de 70)

Supprimer le nom de M. Emile Tricon.

Ajouter les noms de MM. Charles Pasqua, Jean-Jacques Robert.

SÉNATEURS NE FIGURANT SUR LA LISTE D'AUCUN GROUPE

(4 au lieu de 5)

Supprimer le nom de M. Gilbert Baumet.

ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

COMITÉ NATIONAL DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

M. le président du Sénat a renouvelé, le 3 mai 1988, le mandat de Mme Hélène Missoffe au sein du Comité national des retraités et personnes âgées (décret n° 88-160 du 17 février 1988 modifiant le décret n° 82-697 du 4 août 1982).

REPRISE D'UNE PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

(Application du troisième alinéa de l'article 28 du règlement)

Conformément au troisième alinéa de l'article 28 du règlement, la proposition de loi constitutionnelle suivante, déposée le 21 octobre 1986, a été reprise par son auteur le 6 avril 1988 :

Proposition de loi constitutionnelle tendant à donner aux modalités de représentation des collectivités territoriales de la République le caractère de loi organique relative au Sénat, présentée par M. Jacques Larché (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale) (n° 20, 1986-1987).

REPRISE DE DIX-SEPT PROPOSITIONS DE LOI

(Application du troisième alinéa de l'article 28 du règlement)

Conformément au troisième alinéa de l'article 28 du règlement, les propositions de loi suivantes, déposées les 30 octobre 1986, 31 octobre 1986 et 17 novembre 1986, ont été reprises par leurs auteurs le 30 avril 1988 :

Proposition de loi relative à l'enseignement de la langue et de la culture arméniennes, présentée par Mme Marie-Claude Beaudeau, MM. Louis Minetti, Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires culturelles, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 39, 1986-1987).

Proposition de loi relative aux langues de France et aux cultures régionales, présentée par Mmes Danielle Bidard-Reydet, Hélène Luc, M. Ivan Renar, Mme Marie-Claude Beaudeau, MM. Jean-Luc Bécart, André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires culturelles, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 40, 1986-1987).

Proposition de loi portant création d'un droit d'entrée sur les charbons importés des pays tiers, présentée par MM. Louis Minetti, Hector Viron, Jean-Luc Bécart, Paul Souffrin, Ivan Renar, Mmes Marie-Claude Beaudeau, Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 41, 1986-1987).

Proposition de loi visant à améliorer la protection de la femme enceinte au travail, présentée par Mmes Hélène Luc, Marie-Claude Beaudeau, Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean-Luc Bécart, André Duroméa, Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 43, 1986-1987).

Proposition de loi relative à l'interruption volontaire de grossesse et tendant à l'abrogation de l'article 317 du code pénal, présentée par Mmes Hélène Luc, Marie-Claude Beaudeau, Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean-Luc Bécart, André Duroméa, Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 44, 1986-1987).

Proposition de loi relative à la réforme de la taxe d'apprentissage, présentée par Mmes Hélène Luc, Danielle Bidard-Reydet, M. Hector Viron, Mme Marie-Claude Beaudeau, MM. Jean-Luc Bécart, André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 45, 1986-1987).

Proposition de loi tendant à assurer le paiement mensuel des pensions de retraite ou d'invalidité servies par le régime de sécurité sociale dans les mines, présentée par MM. Louis Minetti, Hector Viron, Ivan Renar, Paul Souffrin, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 46, 1986-1987).

Proposition de loi portant amélioration des retraites minières, présentée par MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Hector Viron, Paul Souffrin, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 47, 1986-1987).

Proposition de loi tendant à maintenir aux ayants droit des affiliés au régime minier le bénéfice du régime spécial, présentée par MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Hector Viron, Paul Souffrin, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 48, 1986-1987).

Proposition de loi tendant à étendre le bénéfice des dispositions de l'article 11 de la loi de finances rectificative n° 73-1128 du 21 décembre 1973 à l'ensemble des travailleurs des mines, minières et carrières ayant fait l'objet d'un mesure de conversion, présentée par MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Hector Viron, Paul Souffrin, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 49, 1986-1987).

Proposition de loi tendant à étendre le bénéfice de la majoration de deux ans de la durée d'assurance vieillesse par enfants aux ayants droit du régime minier, présentée par MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Hector Viron, Paul Souffrin, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 50, 1986-1987).

Proposition de loi tendant à reconnaître officiellement le caractère de journée nationale du souvenir et du recueillement à la journée du 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu survenu en Algérie en 1962, présentée par M. André Duroméa, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 51, 1986-1987).

Proposition de loi tendant à accorder une demi-part supplémentaire aux contribuables mariés exerçant chacun une activité salariée, ayant au moins un enfant à charge, présentée par Mmes Marie-Claude Beaudeau, Paulette Fost, MM. Robert Vizet, Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron et Henri Bangou, renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 52, 1986-1987).

Proposition de loi tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des conseillers généraux, présentée par M. Charles Lederman, Mmes Hélène Luc, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 53, 1986-1987).

Proposition de loi portant statut des élus municipaux, départementaux et régionaux et démocratisation de ces fonctions électives, présentée par Mme Hélène Luc, M. Charles Lederman, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et

d'administration générale, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 54, 1986-1987).

Proposition de loi tendant à développer l'agriculture française en améliorant les conditions de vie et de travail des exploitants agricoles familiaux, présentée par M. Louis Minetti, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 57, 1986-1987).

Proposition de loi tendant à la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur des forêts méditerranéennes, présentée par M. Louis Minetti, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan, sous réserve du droit reconnu au Gouvernement par l'article 43 de la Constitution de demander la nomination d'une commission spéciale (n° 74, 1986-1987).

REPRISE DE DEUX PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

(Application du troisième alinéa de l'article 28 du règlement)

Conformément au troisième alinéa de l'article 28 du règlement, les propositions de résolution suivantes, déposées le 30 octobre 1986, ont été reprises par leurs auteurs le 30 avril 1988 :

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics accordés au groupe Boussac, présentée par MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Hector Viron, Jean-Luc Bécart, Mmes Marie-Claude Beaudeau, Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation et, pour avis, à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale (n° 55, 1986-1987).

Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner l'utilisation des fonds publics dont ont bénéficié les chantiers navals et plus généralement des entreprises relevant de la filière maritime, et de faire toutes propositions portant, d'une part, réparation des détournements de fonds et, d'autre part, en vue d'une nouvelle efficacité économique et sociale de la filière maritime, présentée par MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Hector Viron, André Duroméa, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mmes Danielle Bidard-Reydet, Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou, renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation et, pour avis, à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale (n° 56, 1986-1987).

DÉPÔTS RATTACHÉS POUR ORDRE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 AVRIL 1988

Rapport de M. Michel d'Aillières, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur le projet de loi autorisant l'adhésion à un protocole relatif aux privilèges, exemptions et immunités de l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (Intelsat) (n° 110, 1987-1988).

(Dépôt enregistré à la présidence le 7 avril 1988.)

Ce rapport a été imprimé sous le n° 258 et distribué.

Projet de loi relatif à l'enseignement de la danse.

(Dépôt enregistré à la présidence le 21 avril 1988.)

Ce projet de loi a été imprimé sous le n° 259, distribué et renvoyé à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Projet de loi relatif à l'accueil à titre onéreux de personnes âgées ou handicapées adultes par des familles.

(Dépôt enregistré à la présidence le 21 avril 1988.)

Ce projet de loi a été imprimé sous le n° 260, distribué et renvoyé à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Belgique relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite.

(Dépôt enregistré à la présidence le 21 avril 1988.)

Ce projet de loi a été imprimé sous le n° 261, distribué et renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde et de droit de visite.

(Dépôt enregistré à la présidence le 21 avril 1988.)

Ce projet de loi a été imprimé sous le n° 262, distribué et renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Michel Giraud visant à permettre l'exercice des compétences des régions en matière d'aménagement du territoire.

(Dépôt enregistré à la présidence le 22 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 263, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Projet de loi modifiant la loi n° 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes.

(Dépôt enregistré à la présidence le 27 avril 1988.)

Ce projet de loi a été imprimé sous le n° 264, distribué et renvoyé à la commission des affaires économiques et du plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de MM. Jean Garcia, Jean-Luc Bécart, Mmes Marie-Claude Beaudeau, Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, M. Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, tendant à permettre aux communes de continuer à percevoir la taxe professionnelle sur les arsenaux et manufactures d'armes.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 265, distribuée et renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Paul Souffrin, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, relative aux droits des Français rapatriés d'origine nord-africaine.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi sera imprimée sous le n° 266, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Louis Minetti, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidard-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, relative à l'exercice des activités ambulantes et aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 267, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Louis Minetti, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidart-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, tendant à garantir la couverture sociale des agriculteurs en retard de paiement de leurs cotisations.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 268, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Charles Lederman, Mmes Hélène Luc, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidart-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des députés.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 269, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Charles Lederman, Mmes Jacqueline Fraysse-Cazalis, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidart-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, M. Jean Garcia, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, tendant à instaurer, pour l'avocat d'un demandeur, l'obligation impérative de porter à la connaissance de la juridiction saisie la constitution du défendeur.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 270, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidart-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, relative à la dignité et à la liberté des familles.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 271, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Robert Vizet, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidart-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron et Henri Bangou, tendant à créer des fonds régionaux d'initiative économique pour l'emploi et la croissance.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 272, distribuée et renvoyée à la commission des affaires économiques et du plan, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de Mmes Hélène Luc, Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidart-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Hector Viron, Robert Vizet et Henri Bangou, tendant à créer un statut d'inspecteur pédagogique régional de l'enseignement technique.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 273, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Hector Viron, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidart-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou, tendant à garantir l'emploi des travailleurs victimes d'une maladie prolongée.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 274, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Hector Viron, Mme Marie-Claude Beaudeau, M. Jean-Luc Bécart, Mme Danielle Bidart-Reydet, M. André Duroméa, Mmes Paulette Fost, Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Jean Garcia, Charles Lederman, Mme Hélène Luc, MM. Louis Minetti, Ivan Renar, Paul Souffrin, Robert Vizet et Henri Bangou, tendant à instituer des mesures urgentes pour améliorer la situation des retraités.

(Dépôt enregistré à la présidence le 28 avril 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 275, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Rapport d'information de M. André Bohl, au nom des députés élus par le Sénat, fait au nom de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'activité de cette assemblée au cours de sa 38^e session ordinaire (1986-1987), adressé à M. le président du Sénat, en application de l'article 108 du règlement.

(Dépôt enregistré à la présidence le 10 mai 1988.)

Ce rapport a été imprimé sous le n° 276 et distribué.

Rapport d'information de M. Pierre Jeambrun, au nom des délégués élus par le Sénat, fait par la délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, sur l'activité de cette Assemblée au cours de sa session extraordinaire d'avril 1987 et de sa 33^e session ordinaire 1987, adressé à M. le président du Sénat, en application de l'article 108 du règlement.

(Dépôt enregistré à la présidence le 10 mai 1988.)

Ce rapport a été imprimé sous le n° 277 et distribué.

Proposition de loi de M. Hubert Haenel tendant à faciliter l'expropriation pour cause d'utilité publique des immeubles inhabités et à l'abandon.

(Dépôt enregistré à la présidence le 11 mai 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 278, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. Louis Souvet visant à modifier les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux contributions de solidarité des scieries agricoles.

(Dépôt enregistré à la présidence le 11 mai 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 279, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de M. André Diligent tenant à instituer un revenu minimum d'existence tenant compte des charges familiales et de logement.

(Dépôt enregistré à la présidence le 18 mai 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 280, distribuée et renvoyée à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Proposition de loi de MM. André Méric, Germain Authié, Paul Loridant, des membres du groupe socialiste et apparentés, relative à la liberté de reproduction des logiciels.

(Dépôt enregistré à la présidence le 20 mai 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 281, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Rapport de M. Michel Crucis fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi autorisant l'adhésion de la France à un accord portant création de l'Institut de développement de la radiodiffusion pour l'Asie et la Pacifique (n° 219, 1987-1988).

(Dépôt enregistré à la présidence le 25 mai 1988.)

Ce rapport a été imprimé sous le n° 282 et distribué.

Rapport de M. Jean-Pierre Bayle fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (n° 224, 1987-1988).

(Dépôt enregistré à la présidence le 25 mai 1988.)

Ce rapport a été imprimé sous le n° 283 et distribué.

Rapport de M. Michel Crucis fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique (n° 226, 1987-1988).

(Dépôt enregistré à la présidence le 25 mai 1988.)

Ce rapport a été imprimé sous le n° 284 et distribué.

Rapport de M. Emile Didier fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi autorisant l'approbation du protocole n° 8 à la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (n° 250, 1987-1988).

(Dépôt enregistré à la présidence le 25 mai 1988.)

Ce rapport a été imprimé sous le n° 285 et distribué.

Proposition de loi de MM. Claude Huriet, Henri Goetschy, Xavier de Villepin, Pierre Lacour, Bernard Lemarié, Jean Cauchon, Roger Boileau, François Delga, Olivier Roux, Henri Collard, Louis Lazuech, Charles Descours, Paul Caron, Louis Moïnard, Guy Besse, Jacques Machet, Louis Souvet, Jean Madelain, José Balareello, Roger Husson, Jean Pourchet et Georges Treille, relative aux essais chez l'homme d'une substance à visée thérapeutique ou diagnostique.

(Dépôt enregistré à la présidence le 2 juin 1988.)

Cette proposition de loi a été imprimée sous le n° 286 (rectifié), distribuée et envoyée à la commission des affaires sociales sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

Rapport d'information de MM. Michel Dreyfus-Schmidt, Raymond Bouvier, Charles Jolibois, Michel Rufin, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale à la suite d'une mission effectuée au Brésil et en Argentine du 6 au 18 septembre 1987 afin d'étudier les institutions de ces deux pays.

(Dépôt enregistré à la présidence le 3 juin 1988.)

Ce rapport d'information a été imprimé sous le n° 287 et distribué.

DÉPÔT RATTACHÉ POUR ORDRE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 JUIN 1988

Projet de loi portant amnistie.

(Dépôt enregistré à la présidence le 16 juin 1988.)

Ce projet de loi a été imprimé sous le n° 288, distribué et renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT

Adressées au Gouvernement nommé le 12 mai 1988 et devenues caduques en raison de la démission, le 22 juin 1988, du Gouvernement auquel elles étaient adressées

I. - Mme Hélène Luc appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la situation dramatique des personnes sans ressources, privées d'emploi et ne percevant pas de revenu de remplacement. Elle lui demande s'il ne juge pas urgent de prendre les mesures nécessaires pour assurer à ces personnes un revenu mensuel ne pouvant être inférieur à 3 000 francs (n° 1).

II. - M. Robert Vizet, inquiet des orientations politiques et économiques prises en ce qui concerne la Cilas (Compagnie industrielle de lasers), implantée sur la zone de Courtabœuf des Ulis (Essonne), prie M. le ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire de lui faire connaître les intentions des pouvoirs publics à l'égard de cette entreprise, en lui rappelant que, avec l'abandon du laser civil, c'est tout un potentiel industriel et technologique qui est menacé, le chômage qui s'accroît et la dépendance nationale qui s'accroît (n° 2).

III. - M. Robert Vizet prie M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités territoriales, de bien vouloir lui faire connaître ses intentions quant à la libération des taux des quatre taxes locales, et s'il projette d'inscrire cette réforme dans la révision générale des impôts locaux, attendue pour 1990, comme l'avait laissé entendre son prédécesseur devant la Haute Assemblée, le 1^{er} décembre 1987. Par ailleurs, il souhaite être informé sur les mesures spécifiques proposées, dans le cadre de la réforme fiscale, en ce qui concerne le logement social, la contribution des entreprises et des ménages et le rôle des conseils municipaux (n° 3).

IV. - M. Robert Vizet, très attentif aux restructurations de sa région, mais aussi de son département, demande à M. le ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire de bien vouloir lui préciser les projets à l'étude autour de la gare d'interconnexion de Massy (Essonne), dont le schéma s'insère dans les orientations définies au plan d'aménagement du territoire. En effet, un programme ayant pour objectif la création d'un pôle tertiaire de dimension européenne suppose un environnement, une urbanisation, des infrastructures dépassant le cadre d'une localité. Il lui demande quelles sont les communes supposées devoir s'insérer dans la réalisation du programme d'aménagement de cette partie de l'Essonne et quelles sont les probabilités de créations d'emplois. En outre, il tient à attirer son attention sur l'inquiétude des populations pensant être concernées par l'aménagement du pôle d'affaires de Massy et de ses environs. C'est à partir des réponses qui lui parviendront qu'il pourra, ou non, apaiser leurs préoccupations (n° 4).

V. - M. Robert Vizet demande à M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la protection sociale, de bien vouloir lui préciser s'il a l'intention de retenir les orientations proposées par son prédécesseur pour rendre les établissements de transfusion sanguine performants et compétitifs, dérogeant ainsi aux termes de l'éthique transfusionnelle française. Par ailleurs, il souhaite être informé de la part réservée au C.N.T.S. (Centre national de transfusion sanguine) des Ulis (Essonne) dans les études de la commission européenne, chargée de définir la directive-cadre de la transfusion, en vue de l'Acte unique européen et, bien entendu, du sort de ses potentialités de recherche et de production. Il lui demande, dans le développement et l'exploitation des biotechnologies, pour les substituts de sang humain, quel est le rôle qui devrait échoir à la fondation nationale et à ses deux composantes : le C.N.T.S. et l'I.N.T.S. (Institut), quel est l'avenir des personnels qui y sont attachés, quelle est, enfin, la volonté des pouvoirs publics à l'égard du statut de ces établissements (n° 5).

VI. - Mme Hélène Luc attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports sur les dispositions du budget 1988 qui vont entraîner, si elles sont effectivement appliquées, une nouvelle et profonde dégradation des conditions d'enseignement dès la prochaine rentrée scolaire. Dans les écoles maternelles et élémentaires, alors que 30 000 nouveaux élèves sont attendus, les nombreuses fermetures de classes qui ont été programmées entraîneraient inmanquablement une remise en cause de l'école maternelle, un recul de la scolarisation des enfants de deux à trois ans et une augmentation inacceptable du nombre de sections à double niveau et à effectifs surchargés. Dans l'enseignement secondaire, les lycées publics devront accueillir 90 000 élèves supplémentaires. Or, les créations d'emplois inscrites au budget 1988 sont en nombre tout à fait insuffisant pour faire face à cet afflux. De plus, le redéploiement de milliers de postes d'enseignants des collèges vers les lycées va provoquer une nouvelle aggravation des conditions d'enseignement dans les collèges. Les conséquences en seraient alors : une augmentation du nombre déjà élevé de classes à trente élèves ou plus, la disparition d'options de langues, d'heures de soutien, d'heures d'enseignements artistiques et sportifs, une détérioration de l'accueil et de la surveillance des élèves. Ainsi, dans le Val-de-Marne où l'échec scolaire est particulièrement important, ce sont 117 fermetures de classes et 153 suppressions de postes d'enseignants et de non-enseignants qui sont pro-

grammées, en particulier dans les zones classées sensibles et prioritaires, comme celle de Choisy-Orly où huit fermetures de classes sont prévues au niveau élémentaire et huit également au niveau maternel. A Créteil, ce sont également six fermetures au total qui doivent avoir lieu. Les collèges de ces trois communes vont subir également des réductions importantes de dotation d'heures de cours. Mme Hélène Luc est convaincue que l'entrée en vigueur de l'ensemble de ces mesures irait radicalement à l'encontre des intérêts des élèves et de leurs familles, tout particulièrement pour ceux qui sont en situation d'échec scolaire. Il y aurait là une contradiction flagrante avec les objectifs affichés d'élévation et d'amélioration de la formation des jeunes et de l'égalisation de leurs chances de réussite. C'est pourquoi elle lui demande de décider en première urgence pour la rentrée prochaine : 1° l'annulation de toutes des mesures de carte scolaire se traduisant par des fermetures de classes dans les écoles et par la suppression de postes dans les collèges ; 2° la création de postes d'instituteurs, de professeurs et de personnels non enseignants ainsi que le recrutement correspondant, à hauteur des besoins nécessaires pour enrayer l'échec scolaire et permettre d'assurer l'enseignement de qualité auquel ont droit les jeunes de ce pays ; 3° le vote d'un collectif budgétaire destiné à financer ces mesures immédiates, en particulier par le transfert de 40 milliards de francs prélevés sur les dépenses de surarmement en faveur de l'enseignement maternel, élémentaire et secondaire (n° 6).

VII. - Mme Hélène Luc tient à rappeler à M. le ministre des transports, qu'avec M. le maire de Choisy-le-Roi, le conseil municipal et la population, elle s'oppose à l'ouverture provisoire du tronçon de l'autoroute A 86, carrefour Pompadour, R.N. 305 au 3 communes. Elle estime, en effet, conformément aux engagements antérieurs pris par l'Etat, « qu'il ne saurait y avoir discontinuité dans la mise en service des différentes sections et en particulier qu'il est exclu d'envisager le débouché de l'autoroute A 86 sur la R.N. 305 ou les rues avoisinantes »

ainsi que le déclarait M. Fiterman, ancien ministre des transports. Le non-respect d'un tel engagement ferait subir aux populations concernées et notamment aux habitants de Choisy-le-Roi, d'insupportables nuisances mettant dangereusement en cause leur sécurité, leur santé et leur tranquillité. Mme Hélène Luc lui demande de prendre les mesures de financements exceptionnelles qui s'imposent afin d'achever le tronçon de l'A 86 dans son intégralité (n° 7).

QUESTIONS ORALES

REMISES A LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT

(Application des articles 76 et 78 du Règlement)

Conditions de travail du personnel de la Compagnie générale des eaux

7. - 21 juin 1988. - **Mme Hélène Luc** tient à attirer l'attention de **M. le ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire** sur les conditions de travail du personnel de la Compagnie générale des eaux, régisseur du syndicat des eaux d'Ile-de-France. Les salariés de cette société ont perdu plus de 10 p. 100 de leur pouvoir d'achat depuis 1982 et réclament à juste titre un rattrapage sous forme d'une indemnité d'une valeur de trente points indiciaires. D'autre part, sous couvert de recherche de productivité, 250 emplois seraient prochainement supprimés entraînant une dégradation importante des conditions de travail des agents de la Compagnie générale des eaux, astreints à des contraintes de mobilité particulièrement lourdes. Il s'ensuivrait également une dégradation des services rendus aux abonnés. C'est pourquoi elle lui demande quelles initiatives il compte prendre pour qu'il soit répondu positivement aux revendications des personnels de la Compagnie générale des eaux.